

Date : 16 mai 2023
Heure : 19 h 30
Lieu : Salle des commissaires

Procès-verbal

Présences :

Christine Fiocco	Administratrice (District 1)
Louise Ouellet	Administratrice (District 2)
Édith Tremblay	Administratrice (District 4)
Marie-Hélène Lebel	Administratrice (District 5)
Marc Lemay	Administrateur (Ressources humaines, gouvernance)
Yolande Pelletier	Administratrice (Communautaire, sportif, culturel)
Claude Breault	Administrateur (Municipal, santé)
Éric Chouinard	Administrateur (Ressources financières, matérielles)
Cynthia Belzile	Administratrice (Personnel de soutien)
Claudine Beaulieu	Administratrice (Personnel de direction d'établissement)
Sonia Julien	Administratrice (Personnel d'encadrement)
Josée Lévesque	Administratrice (Personnel professionnel)
Claudine Saint-Pierre	Administratrice (Personnel enseignant)
Julie Thibault	Observatrice (Personnel d'encadrement, membre non-votant)
Nancy Couture	Directrice générale
Vincent Pelletier	Directeur général adjoint (Secrétaire général)

Absence	Mélanie Veilleux	Administratrice (District 3)
motivée :	Camilo Céré-Escribano	Administrateur (18 à 35 ans)

1. Ouverture de la séance et constatation des présences

La séance se déroule en présentiel et débute à 19 h 30. Tous les membres du conseil d'administration sont présents sauf madame Mélanie Veilleux et monsieur Camilo Céré-Escribano qui ont confirmé leur absence.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par madame Claudine Saint-Pierre **et RÉSOLU** :

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 050 – 2023-05-16

3. Approbation et suivi du procès-verbal de la dernière séance

La présidente survole le procès-verbal de la séance du 18 avril dernier. La résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par monsieur Éric Chouinard **et RÉSOLU** :

QUE le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 18 avril 2023, puisque les administrateurs en ont reçu copie au moins six (6) heures avant la tenue de la présente séance du conseil d'administration;

QUE le procès-verbal de la séance du 18 avril 2023 soit adopté comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 051 – 2023-05-16

4. Période de questions du public

Aucun public n'est présent.

5. Agenda de consentements (approbation)

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

6. Information des comités et recommandations

6.1. Comité de gouvernance et éthique

Aucune rencontre n'a été tenue depuis la dernière séance du conseil d'administration.

6.2. Comité de vérification

Monsieur Éric Chouinard, président du comité de vérification, donne un compte rendu des sujets étudiés lors de la rencontre du comité de vérification qui s'est tenue immédiatement avant la présente rencontre du conseil d'administration.

Les principaux éléments abordés furent :

- ✓ Certification 2021-2022
- ✓ Année financière 2022-2023 à ce jour
- ✓ Processus budgétaires 2023-2024
- ✓ Nomination de l'auditeur 2022-2023

6.3. Comité des ressources humaines

Monsieur Claude Breault, président du comité des ressources humaines, donne un compte rendu des sujets étudiés lors de la rencontre du comité des ressources humaines qui s'est tenue immédiatement avant la présente rencontre du conseil d'administration.

Les principaux éléments abordés furent :

- ✓ Présentation du plan d'effectif du personnel de soutien (secteur général)
- ✓ Négociation de l'entente locale chez le personnel enseignant
- ✓ SAE 9649

6.4. Comité consultatif de transport

Monsieur Éric Chouinard, membre du comité consultatif de transport, donne un compte rendu des sujets étudiés lors de la rencontre qui s'est tenue le 10 mai dernier. Il invite les administrateurs à prendre connaissance du guide de référence du comité de transport disponible sur le portail de la présente rencontre. Il précise que de nouveaux encadrements seront mis en place au cours de la prochaine année scolaire afin de prioriser la sécurité des élèves.

Les membres du conseil d'administration délibèrent sur le sujet.

7. Points d'informations générales et orientations stratégiques

7.1. Projet de calendrier des rencontres 2023-2024 du conseil d'administration et de ses comités

Madame Nancy Couture dépose le projet de calendrier des rencontres du conseil d'administration pour l'année scolaire 2023-2024. Elle invite les membres à consulter le calendrier et à présenter leurs commentaires s'il y a lieu.

7.2. Projet de loi 23

Madame Nancy Couture présente les grandes lignes du projet de loi 23 récemment déposée à l'Assemblée nationale. Ce projet de loi vise notamment la modification de la gouvernance scolaire et la création de l'Institut national d'excellence en éducation. Madame Couture précise que des mémoires seront

déposés en commission parlementaire dans les prochaines semaines par les différents acteurs impliqués.

Les membres du conseil d'administration délibèrent sur le sujet.

7.3. Allergies alimentaires : mesures préventives et gestion

Madame Sonia Julien, directrice de l'adaptation scolaire et des services éducatifs complémentaires, nous présente les nouveaux encadrements mis en place pour les élèves présentant des allergies alimentaires. Elle précise qu'une approche préventive plutôt que restrictive sera désormais adoptée afin d'outiller les élèves présentant des allergies alimentaires et de sensibiliser les autres élèves à cette réalité. Madame Julien nous rappelle que ce dossier a été travaillé de concert avec nos partenaires du réseau de la santé. Il sera déployé dans les écoles de façon progressive et les acteurs impliqués seront bien accompagnés pour assurer une transition sécuritaire pour les élèves concernés.

8. Dossiers à être adoptés

8.1. Plan d'effectif du personnel de soutien scolaire général

Conformément à la recommandation du comité des ressources humaines, le directeur du Service des ressources humaines, M. Vincent Pelletier, explique la teneur du Plan d'effectif 2023-2024 du personnel de soutien scolaire (général) et il répond aux questions des administrateurs.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les dispositions du Règlement n° 2 du CSSFL sur la délégation des fonctions et pouvoirs;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité des ressources humaines;

IL EST PROPOSÉ par madame Claudine Saint-Pierre **ET RÉSOLU :**

D'ADOPTER le Plan d'effectif 2023-2024 du personnel de soutien scolaire (général) comme proposé et expliqué.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 052 – 2023-05-16

8.2. Contrats d'entretien et réparation

CONSIDÉRANT le mandat donné aux firmes Stantec Consulting ltée et Proulx et Savard, Architectes pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel

d'offres pour les travaux de réfection des systèmes de chauffage de l'École Plein-Soleil de St-Juste-du-Lac;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par les firmes Stantec Consulting ltée et Proulx et Savard, Architectes à la suite de l'ouverture, le 3 mai 2023, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie Les Constructions Unic inc. de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la somme de 398 933,00 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Claude Brault **ET RÉSOLU :**

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, dans le cadre du projet maintien des bâtiments 2021-2022 (M50621) et conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie Les Constructions Unic inc. de Saint-Marc-du-Lac-Long, afin d'effectuer les travaux de réfection des systèmes de chauffage de l'École Plein-Soleil de St-Juste-du-Lac pour la somme de 398 933,00 \$ excluant les taxes;

D'AUTORISER la direction générale, madame Nancy Couture, à signer pour et au nom du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs le contrat avec tous les documents inhérents à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 053 – 2023-05-16

8.3. Acquisition d'un terrain

CONSIDÉRANT que le terrain où est situé l'École des Moussaillons appartient à la Fabrique de Saint-Honoré-de-Témiscouata;

CONSIDÉRANT que la Fabrique de Saint-Honoré accepte de régulariser les titres de propriété;

CONSIDÉRANT la volonté du Centre de services scolaire de se porter acquéreur de la portion du terrain utilisée par l'École des Moussaillons;

CONSIDÉRANT les négociations réalisées en ce sens avec le promoteur;

CONSIDÉRANT que le promoteur est disposé à céder au Centre de services scolaire ce terrain;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Marc Lemay **ET RÉSOLU :**

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs acquiert, au coût de 30 000 \$, taxes en sus, le lot 3 226 014 de la paroisse de Saint-Honoré-de-Témiscouata;

QUE le Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs assume les frais découlant de la rédaction de l'acte notarié et de l'inscription au transfert des droits de propriété;

QUE le Centre de services scolaire s'engage à déterminer l'emplacement exact du terrain par Samuel Dubé, arpenteur-géomètre;

D'AUTORISER la directrice générale, madame Nancy Couture, à signer, pour et au nom du Centre de services scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, l'acte notarié et autres documents nécessaires à la réalisation de la transaction, sous réserve d'une autorisation du ministre.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RÉSOLUTION : CA 054 – 2023-05-16

8.4. Politique n° 40 – Encadrement des stagiaires et formation pour le personnel en lien avec des élèves ayant des besoins particuliers

La directrice générale, madame Nancy Couture, mentionne qu'il y a une nouvelle politique concernant l'encadrement des stagiaires et formation pour le personnel en lien avec des élèves ayant des besoins particuliers. Il faut donc procéder à son adoption.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les obligations à respecter au niveau de l'encadrement des stagiaires et la formation pour le personnel en lien avec des élèves ayant des besoins particuliers;

CONSIDÉRANT que le comité de perfectionnement local - soutien a procédé à l'écriture de la Politique n° 40 et fait la recommandation de son adoption;

IL EST PROPOSÉ par madame Cynthia Belzile et **RÉSOLU :**

QUE la Politique n° 40 – *Encadrement des stagiaires et formation pour le personnel en lien avec des élèves ayant des besoins particuliers* soit adoptée comme présentée;

9. Rapports des directions de service

9.1. Présentation des écoles Litalien, Gérard-Raymond, Chanoine-Côté, l'Envol, Rayons-de-Soleil, de la Joie et l'Oiseau-Chanteur

La présidente invite mesdames Jaimie Plourde, directrice d'établissement et Nadia Plourde, directrice adjointe d'établissement, ainsi que monsieur Nicolas Riou, gestionnaire administratif d'établissement, à présenter les écoles, leur mission ainsi que les services qui y sont dispensés.

10. Affaires diverses

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

11. Bons coups

11.1. Prix de reconnaissance en lecture

Madame Nancy Couture nous informe que monsieur Jean-Baptiste Oddou, conseiller pédagogique, est récipiendaire du prix reconnaissance en lecture remis par le ministère de l'Éducation pour son projet *Bdvasion, s'évader grâce à la lecture*. Cette reconnaissance vise à récompenser des projets stimulants en matière d'enseignement de la lecture et vise également à valoriser les projets issus du milieu scolaire qui inspirent la passion pour la lecture et favorisent l'utilisation de ressources variées.

Monsieur Oddou recevra son prix en compagnie de madame Julie Thibault, directrice des services éducatifs, lors d'une cérémonie officielle le 26 mai prochain à Montréal. Félicitations monsieur Oddou!

12. Huis clos

Aucun huis clos ne s'est tenu.

13. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 23.

Édith Tremblay, présidente

Vincent Pelletier, secrétaire général